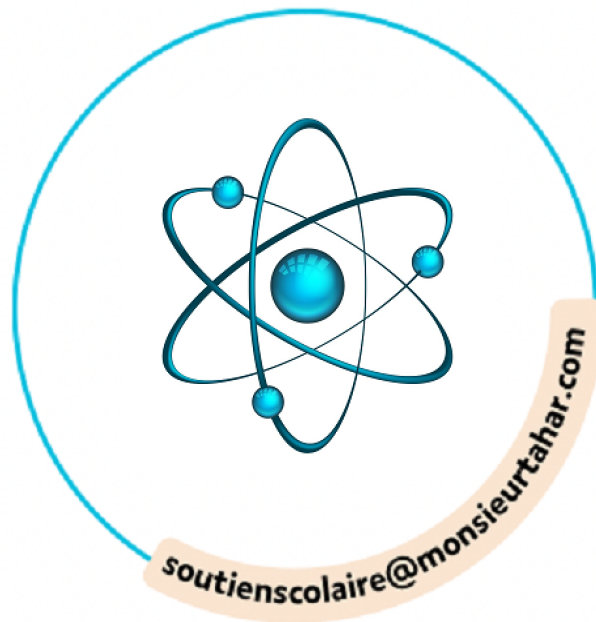


GEOGRAPHIE

CORRIGE



CHAPITRE 4

**J'apprends et
je construis mes compétences**

1 Je fais ma fiche de revision

► Le vocabulaire

Aménagement du territoire : transformation volontaire du territoire pour favoriser son développement.

Acteurs : celui qui participe activement à un projet. Il peut être public (UE, État, commune...) ou privé (entreprise, citoyen...).

Collectivités territoriales : structures administratives (communes, départements, régions et collectivités d'outre-mer).

Compétitivité : capacité à faire face à la concurrence.

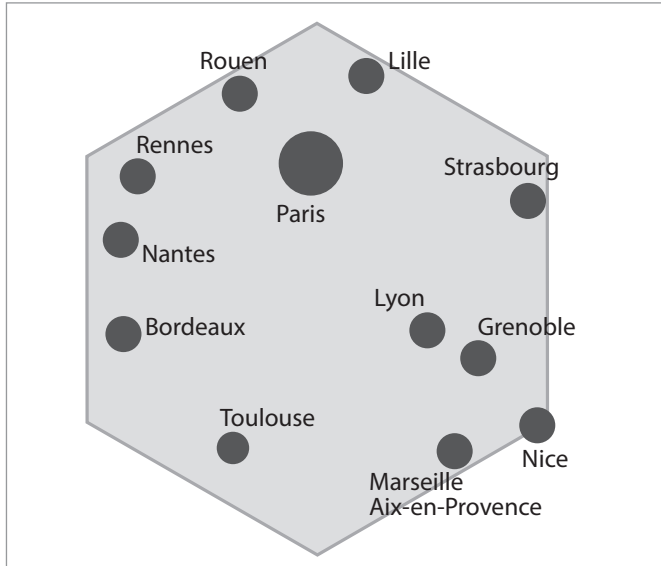
Prospective : réflexion concernant le futur d'un territoire.

► Les acteurs

Acteurs publics	Acteurs privés
- L'Union européenne	- Les entreprises
- L'État	- Les associations
- Les Collectivités territoriales	- Les citoyens

► Les repères géographiques

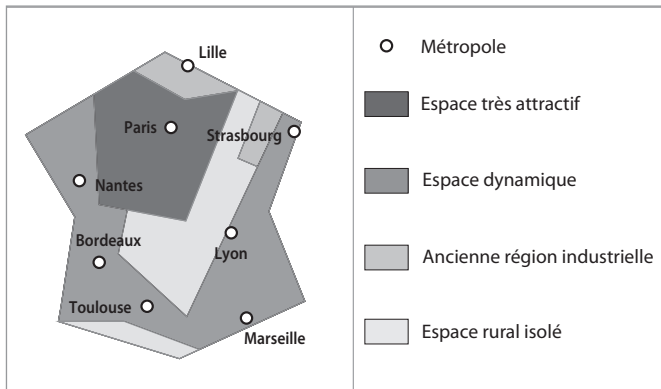
– Les principales métropoles :



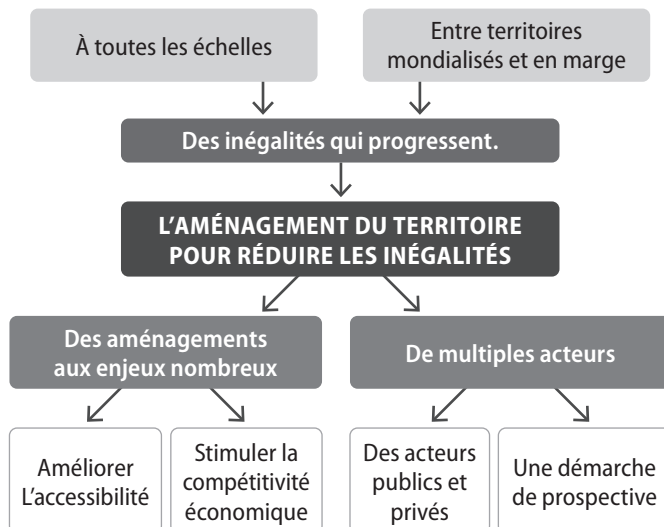
– L'axe majeur de communication : Lille/Le Havre ↔ Paris
↔ Lyon ↔ Marseille ↔ Italie/Espagne

2 Je teste mes connaissances

Exercice 1



Exercice 2



3 Je pratique différents langages : s'exprimer à l'oral

Pour réaliser un podcast, les élèves devront mobiliser dix éréentes compétences : extraire des informations pertinentes de documents, les classer, écrire pour argumenter, s'exprimer à l'oral pour communiquer, réaliser une production audio-visuelle, éventuellement organiser son travail dans le cadre d'un groupe. Ils pourront mobiliser le logiciel libre et gratuit Audacity disponible sur <https://audacity.fr>

Vers le brevet – Sujet guidé

Exercice 1

Le document

Le document est une carte isochrone présentant les temps de parcours en TGV à partir de Paris, superposée à une carte de la France métropolitaine. Elle permet d'introduire la notion de distance-temps et de comprendre ce qu'est l'accessibilité d'un territoire. L'organisation des réseaux de transport en étoile montre comment Paris occupe une position centrale dans le dispositif.

Réponses

Question 1 : Il s'agit d'une carte de la France métropolitaine sur laquelle on a superposé une carte isochrone, c'est-à-dire d'une carte dont les limites sont déterminées en fonction du temps de parcours nécessaire pour les atteindre.

Question 2 : À une heure de Paris en TGV : Reims, Lille, Le Mans, Tours. À plus de 6 heures de Paris en TGV : Foix.

Question 3 : Cette carte met en valeur des inégalités d'accessibilité territoriale.

Question 4 : Les lignes à grande vitesse sur lesquelles circulent les TGV et qui traversent certaines métropoles uniquement sont à l'origine de cette inégalité.

Question 5 : Pour réduire cette inégalité, on pourrait aménager de nouvelles lignes à grande vitesse. On pourrait également faire le choix d'autres moyens de transport comme l'avion.

Exercice 2

1. Je repère et je définis les mots-clés

– Inégalités : différence de répartition qui avantage un individu, un groupe, un territoire

– Territoire : espace délimité, occupé par un groupe d'humains qui dépend d'une autorité (État, région, ville...)

– Aménagements : transformations volontaires du territoire pour favoriser son développement

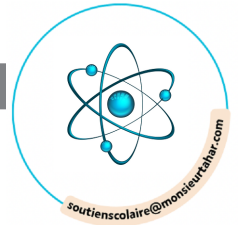
2. Je mobilise le vocabulaire spécifique

– Accessibilité : capacité à avoir accès à un territoire ou à un service.

– Aménagement du territoire : transformation volontaire du territoire pour favoriser son développement.

– Inégalités : inégalités liées à l'accessibilité, à la compétitivité, à la mixité sociale, à l'accès aux services publics.

– Acteurs publics et privés : celui qui participe activement à un projet. Il peut être public (UE, État, commune ...) ou privé (entreprises, citoyens,...).



- Compétitivité : caractère à faire face à la concurrence.
- Prospective : réflexion concernant le futur d'un territoire.

3. Je délimite le sujet

Le sujet concerne le territoire français, c'est-à-dire à la fois la France métropolitaine mais aussi les territoires ultramarins. Une diversité d'exemples pourra donc être utilisée.

4. J'organise mon développement en deux parties

I. Une diversité d'inégalités

Les inégalités du territoire français sont nombreuses et on les trouve à toutes les échelles. Par exemple, à l'échelle nationale, il existe un déséquilibre entre l'Île-de-France, dominée par Paris, et le reste du territoire. De même, les espaces littoraux et les espaces frontaliers sont bien intégrés à la mondialisation alors que les espaces ruraux de faible densité sont en difficulté. À l'échelle locale, les banlieues en difficultés sociales et économiques s'opposent aux centres-villes dynamiques.

II. Des aménagements pour les corriger

Mais les aménagements essayent de réduire ces inégalités. Ils peuvent renforcer la compétitivité des territoires et créer des emplois. Ils améliorent aussi l'accessibilité en développant les réseaux de transport (LGV, autoroutes, transports en commun intra-urbains). Ils répondent enfin aux besoins essentiels (services publics, logements sociaux). Ces aménagements sont réalisés grâce à différents acteurs. Par exemple, des acteurs publics comme l'Union Européenne, l'État ou les collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités, communes) peuvent décider et financer les aménagements. Mais des acteurs privés interviennent aussi : les habitants et les associations peuvent donner leur avis, les entreprises aident à la construction des aménagements.

Vers le brevet – Sujet blanc

Exercice 1

Les documents

Le **document 1** est un extrait d'un article scientifique de Xavier Desjardins, professeur en urbanisme et en aménagement de

l'espace à Sorbonne Université. Il montre les facteurs de la fermeture des services de proximité dans les territoires les plus isolés.

Le **document 2** est une carte du temps de trajet nécessaire pour atteindre une maternité de haut niveau, capable de traiter les grossesses à haut risque. Il met en lumière les inégalités d'accès aux soins en France. Le document permet d'ouvrir sur la notion de désert médical.

Réponses

Question 1 :

Éducation	Santé	Transports
– Écoles – Universités	– Maternités	– Gares et voies ferrées – Transports collectifs

Question 2 : Les deux documents mettent en lumière l'inégalité d'accès aux services publics.

Question 3 : Les zones les moins à risques, où une maternité apte à traiter des grossesses à haut risque est à moins de 45 minutes de trajet, sont situées à proximité d'une métropole.

Question 4 : L'État, les communes et les usagers sont des acteurs qui font évoluer la répartition des services publics sur le territoire français.

Question 5 : La phrase dénonce l'inégal accès aux services publics qui oblige les gens à avoir un moyen de transport individuel que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Exercice 2

Question 1 : Développement construit

On pourra au choix mobiliser l'exemple du canal Seine Nord-Europe, le projet du Grand Paris ou plus spécifiquement les aménagements liés aux JO 2024.

Question 2 : Utilisez des repères

- Métropoles reliées par l'axe de communication majeur du territoire français : Lille – Paris – Lyon – Marseille
- Figuré pour une autoroute : une ligne/un hôpital : un figuré ponctuel/une région industrielle en reconversion : une plage de couleur

